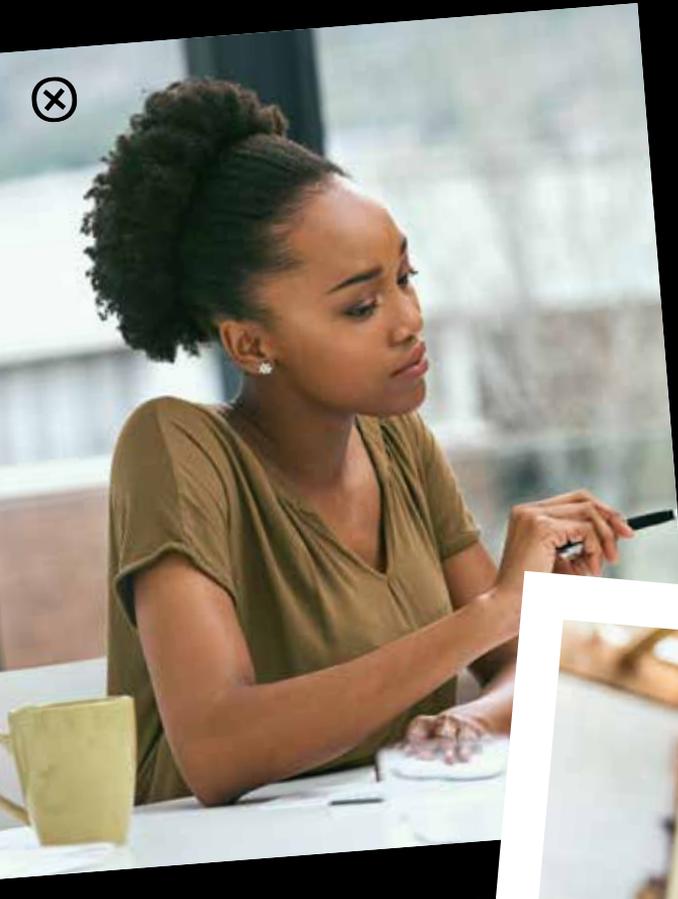


SOCIAL

Favoriser L'ÉGALITÉ FEMMES- HOMMES





04 **L'ESSENTIEL**
LA POLITIQUE RÉGIONALE
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
EN 3 QUESTIONS

CHIFFRES
PANORAMA DE L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES
EN ÎLE-DE-FRANCE **06**

08 **DÉCRYPTAGE**
UNE POLITIQUE
RÉGIONALE,
3 AXES D'ACTION

REPORTAGE
SOS FEMMES 77 :
UN LIEU « COMME
À LA MAISON » POUR
LES FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCES **10**

12 **TÉMOIGNAGES**
REGARDS CROISÉS
SUR LA POLITIQUE
RÉGIONALE POUR L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES

**INFORMATIONS
PRATIQUES** **15**

La politique régionale égalité femmes-hommes en 3 questions

Favoriser l'égalité femmes-hommes en Île-de-France, pour améliorer et faciliter la vie des Franciliennes, c'est l'une des priorités de la Région Île-de-France. Pour y parvenir, elle déploie une stratégie qui touche tous ses secteurs d'intervention (éducation, santé...), et des moyens à la hauteur des enjeux.

QUELS OBJECTIFS ?

Rétablir l'équilibre entre les femmes et les hommes :
si les femmes représentent 52% de la population francilienne les disparités entre elles et les hommes demeurent une réalité (voir p. 6-7).
La Région agit en étant aux côtés des Franciliennes dans toutes les étapes de leur vie, que ce soit en les accompagnant dans leurs études ou leur parcours professionnel, en les assistant dans leur vie de femme et de mère, ou en les protégeant quand elles sont victimes.

Faire de la Région une collectivité exemplaire :
La Région a marqué sa volonté d'être exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes, en déployant sur son territoire des dispositifs permettant de soutenir financièrement les projets qui favorisent celle-ci.

QUELLE STRATÉGIE ?

Égalité, liberté, sécurité sont les trois axes d'intervention de la Région.
Deux priorités guident son action pour les Franciliennes : la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre les violences faites aux femmes.

La Région mise sur la **transversalité** en favorisant l'égalité femmes-hommes dans tous ses secteurs d'intervention prioritaires : **éducation** et valorisation des carrières scientifiques pour les filles, **santé** et contraception, **aide aux entrepreneuses** et créatrices d'entreprise, lutte contre les violences et sécurité dans les transports, **lutte contre la précarité** et accès aux loisirs, soutien à la pratique sportive...

QUELS MOYENS ?

> **Des dispositifs et des appels à projets annuels** pour soutenir les initiatives favorisant l'égalité femmes-hommes sur le territoire (voir p. 8-9).

> Un centre francilien pour l'égalité femmes-hommes : **le Centre Hubertine Auclert**, qui a pour mission la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers un observatoire régional qui y est consacré. (Voir ci-contre.)

> **Une déléguée spéciale à l'égalité femmes-hommes, Charlotte Baelde.**

> **Une charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité**, adoptée en mars 2017, qui s'applique à ses agents, ses usagers, ainsi que les partenaires dont elle soutient financièrement l'action.
Cette charte les engage à préserver et à défendre les valeurs inscrites dans les textes fondateurs de la République. Elle vise notamment à faire respecter l'égalité femmes/hommes et le respect de l'intégrité physique des femmes notamment leur place dans l'espace public.



LE CENTRE HUBERTINE AUCLERT

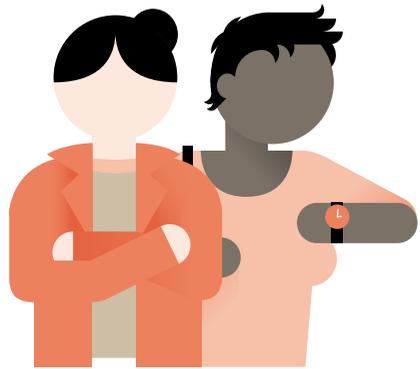
Organisme associé de la Région Île-de-France créé en 2009, le Centre Hubertine Auclert est un centre de ressources, d'expertise et de formation qui promeut une culture de l'égalité et contribue à lutter contre les violences faites aux femmes. Il fédère un réseau francilien réunissant des associations, syndicats, collectivités locales et autres institutions autour de ses valeurs et de son expertise féministes.
Il construit et accompagne concrètement l'égalité femmes-hommes en Île-de-France, à travers :

- Une plateforme de ressources et d'échanges,
- Un réseau d'acteurs et actrices franciliennes,
- La promotion de l'éducation à l'égalité,
- La lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

Depuis 2013, l'Observatoire régional des violences faites aux femmes contribue au sein du Centre à lutter contre les violences faites aux femmes en lien avec les partenaires institutionnels et les professionnels sur le terrain.

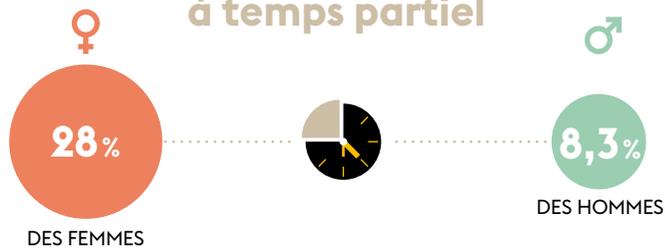
Panorama de l'égalité femmes-hommes EN ÎLE-DE-FRANCE

6 millions
de Franciliennes



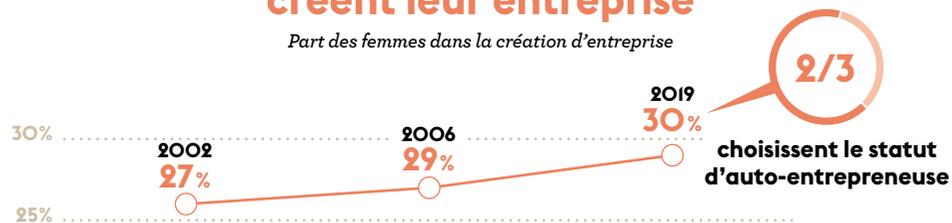
Marché du travail
2,7 millions d'emplois occupés par des femmes

3,5 fois plus de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel



De plus en plus de femmes créent leur entreprise

Part des femmes dans la création d'entreprise

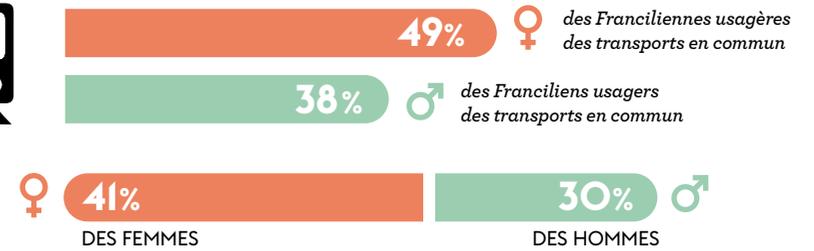


Travail domestique



En Île-de-France, les salariées consacrent en moyenne **1h26** de plus par jour que les salariés au travail domestique.

Mobilité



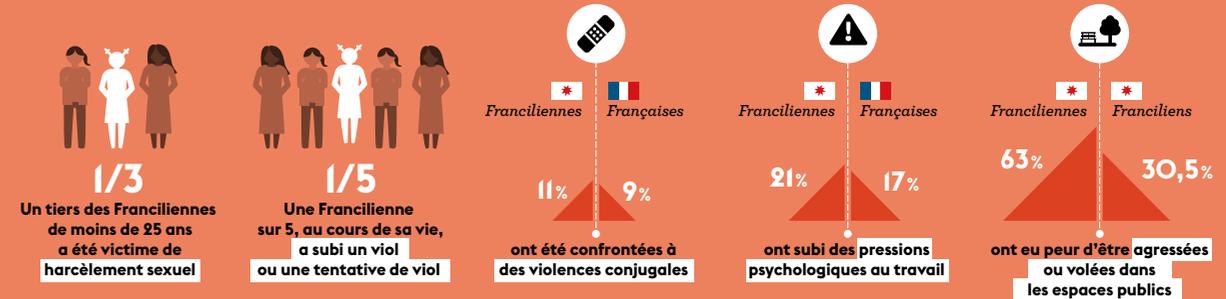
intercalent une activité liée à la vie domestique/familiale sur leur trajet domicile-travail.

Précarité

Plus de **40%** des allocataires de la CAF à bas revenus en Île-de-France sont des femmes seules avec ou sans enfant(s).



Les femmes victimes de violences



Une politique régionale, 3 axes d'action

Égalité, liberté et protection sont les axes de la politique régionale en faveur de l'égalité femmes-hommes, qui se décline dans tous les champs d'intervention de la Région.



© Pierre Hybre / agence MYOP

ÉGALITÉ

La Région Île-de-France est exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes (voir p.5) et dans la lutte contre les discriminations à travers un appel à projets annuel (voir encadré). Parce que l'égalité se joue aussi sur le terrain sportif, la Région soutient en outre le mouvement sportif avec comme objectif : proposer une activité sportive pour toutes et tous. Repenser les équipements sportifs pour qu'ils répondent aux besoins des femmes, encourager la pratique féminine et soutenir en particulier les clubs franciliens qui favorisent celle-ci font partie des axes d'action de la Région.

LIBERTÉ

Le site ipasscontraception.fr, lancé par la Région en 2016, répertorie tous les lieux franciliens ressources en matière de contraception, sexualité et prévention. Un outil de liberté à disposition des jeunes Franciliennes et Franciliens, en particulier des femmes. Côté éducation, la Région a créé le dispositif Olympe pour encourager les lycéennes à s'orienter vers les filières scientifiques. Lutter pour l'égalité, c'est aussi aider

ENCOURAGER LES LYCÉENNES À S'ORIENTER VERS LES FILIÈRES SCIENTIFIQUES

les femmes dans des aspects de leur vie où elles se retrouvent trop souvent en première ligne, comme la garde des enfants : en soutenant des lieux de garde aux horaires amplifiés ou décalés, pour mieux concilier vie personnelle et professionnelle. Enfin, parce que les difficultés sur le marché du travail n'épargnent pas les femmes, la Région accompagne les créatrices d'entreprise et les associations qui les assistent, et le retour à l'emploi des plus de 45 ans. Elle a atteint la parité dans ses aides à l'entrepreneuriat.



© Istock

QUELS APPELS À PROJETS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ?

› Lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes

En 2022, 15 associations, œuvrant contre toutes formes de discriminations, et notamment contre le sexisme, ont été aidées par la Région pour un montant de 322 000 €. Certaines utilisent le « testing », un mode d'investigation en situation réelle qui permet de comparer le comportement d'un tiers envers des personnes ayant le même profil.

› Lutte contre les violences faites aux femmes

En 2022, la Région a soutenu à hauteur de 1 162 000€ en fonctionnement des projets associatifs proposant un accompagnement aux femmes victimes de violences (violences conjugales physiques, excision, mariage forcé...), des dispositifs de prévention et de sensibilisation, la prévention des violences dans l'espace public ou encore l'extension à tous les départements du dispositif Téléphone Grave Danger.

Par ailleurs, près de 3 250 M€ ont été attribués en investissement en 2022, permettant de soutenir la création, la restructuration et l'équipement de centres d'accueil de jour ou d'hébergement pour les femmes vulnérables et leurs enfants.

› Soutien régional aux actions associatives pour les femmes en difficulté

Cet appel à projets finance les associations assistant les femmes en difficulté et leurs enfants : en 2022, 314 600 € ont été versés à 16 projets (insertion professionnelle des mères isolées, soutien aux femmes vivant avec le VIH...).

PROTECTION

La Région est engagée dans le soutien aux femmes vulnérables.

Elle a ouvert à l'hiver 2020 une nouvelle Maison Région Solidaire à Paris (17^e) entièrement réservée aux femmes en souffrance. Par ailleurs, pour lutter contre la précarité menstruelle, la Région a expérimenté l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans 31 lycées publics à la rentrée 2020. En 2021, ce dispositif a été généralisé à l'ensemble des lycées publics d'Île-de-France et aux lycées privés sous contrat qui souhaitaient s'y inscrire.

La lutte contre les violences faites aux femmes

est une priorité, déclarée Grande Cause régionale en 2017. Un important appel à projets permet de soutenir les initiatives des associations (voir encadré). Une convention avec la Fédération nationale Solidarité Femmes permet de reloger les femmes victimes de violences conjugales. Depuis 2017, La Région a plus que doublé le nombre de logements qui leur sont réservés, le passant de 50 à 120 logements par an ; la Région a pour cela signé une convention annuelle avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) qu'elle soutient à hauteur de 60 000€ pour l'année 2022. Près de 908 logements ont été remis à la Fédération depuis 2016.

Pour lutter contre l'insécurité dans les transports,

la Région a lancé un système d'alerte anti-harcèlement dans les transports via l'extension du numéro unique 31 17. Enfin, pour protéger et offrir un répit aux femmes victimes et aux enfants co-victimes de violences ou en situation de précarité, la Région propose des séjours dans les îles de loisirs franciliennes.

SOS Femmes 77 : un lieu « comme à la maison » pour les femmes victimes de violences

À Meaux, une association accueille, oriente et aide les femmes et leurs enfants victimes de violences conjugales ou intra-familiales.




**ELLES ONT BESOIN
AVANT TOUT
DE GAÏÉTÉ
ET DE SOUTIEN !**



Au cœur du quartier historique de Meaux (77), à deux pas de la cathédrale, la double maison d'accueil de l'association SOS Femmes 77 est reconnaissable à ses portes d'entrée bleu azur. Ce local, que l'association a pu acquérir grâce à l'aide de la Région, lieu ressource pour les femmes victimes de violences et leurs enfants, est souvent le premier refuge après qu'elles ont quitté le domicile conjugal, une première étape vers une nouvelle vie.

« Il était indispensable pour nous de garder ce local que nous animons depuis plus de quinze ans, et qui permet de centraliser nos 27 salariés pour mieux aider et orienter ces personnes », explique Christine Fichet, la directrice de l'association SOS Femmes 77. « Notre mission principale est de les mettre en situation, mais quand elles arrivent ici, en attente d'aide et de conseils, elles ont

besoin avant tout de gaieté et de soutien. C'est pourquoi nous avons voulu créer un lieu qui soit comme à la maison. » Des espaces cosy ou plus formels pour rencontrer les professionnels et les éducateurs, une salle de bain, une laverie pour les lessives des femmes qui vivent à l'hôtel, des réserves de nourriture, un espace de jeux pour les enfants, un jardin, et surtout une grande cuisine commune qui permet chaque jour de se retrouver autour d'un repas préparé par l'une ou l'autre...

**« Un vrai appartement,
avec tout ce qu'il faut »**

Mathilde (*), 21 ans, accompagnée du petit Jules (*), 9 mois, vient rencontrer comme chaque semaine Amandine, sa référente. « Elle est très sympa, elle est très à l'écoute et m'aide à faire le point sur ma situation personnelle, et aussi avec Jules. » Mathilde est arrivée chez SOS Femmes 77, orientée

par une assistante sociale. Après six mois à l'hôtel, elle est aujourd'hui hébergée par l'association : « C'est un vrai appartement, avec tout ce qu'il faut. Ma colocataire et moi, on s'entend bien, on se soutient, surtout avec les enfants. » Au-delà du suivi administratif et d'insertion, la jeune femme assiste aux ateliers bien-être (« ça nous aide à reprendre confiance en nous »), pendant que des éducateurs s'occupent de Jules. Le premier contact se fait par téléphone, puis les femmes sont reçues par les professionnels de l'association pour leurs démarches (voir encadré). Kelly, au sourire inamovible, s'occupe de l'accueil. « Ce n'est déjà pas évident pour ces femmes démunies de franchir la porte, il faut qu'ensuite elles se sentent aussitôt écoutées avec bienveillance et patience. Face à toute cette détresse, on représente souvent le seul espoir immédiat. »

(*) Les prénoms ont été modifiés.

LES PRINCIPALES MISSIONS DE SOS FEMMES 77

SOS Femmes 77 propose écoute, hébergement, suivi administratif, conseils ou insertion sociale et professionnelle, ouverture des droits au logement et aux prestations sociales, accompagnement médical et juridique, soutien psychologique, à la parentalité, aide aux enfants... Le tout pour reconforter ou redonner des repères et ainsi permettre une reconstruction personnelle et familiale. L'association gère aussi le Téléphone Grave Danger pour le nord de la Seine-et-Marne. Si une victime de violences dans le cadre conjugal ou de viol est particulièrement menacée, le procureur de la République peut ainsi lui attribuer si elle le souhaite, pour une durée de six mois renouvelable, un dispositif de téléprotection lui permettant d'alerter les forces de l'ordre en cas de danger. La Région soutient le déploiement du dispositif dans tous les départements franciliens.

Regards croisés sur la politique régionale pour l'égalité femmes-hommes



MAUD FRAJERMAN

**COORDINATRICE DU PROJET
TESTING À LA FONDATION
DES FEMMES**

« **P**our que les femmes accèdent aux postes dans les secteurs les plus masculinisés, il faut agir au niveau du recrutement. Grâce à la méthodologie scientifique du testing, réalisée avec le soutien financier de la Région, nous allons pouvoir évaluer dans quelle mesure les entreprises du BTP, de l'ingénierie et des nouvelles technologies, implantées en Île-de-France, sont effectivement fermées - ou non - à la mixité. La Fondation des Femmes diffusera les résultats du testing et sensibilisera les entreprises aux enjeux de la mixité des métiers. Notre force juridique appuiera les Franciliennes victimes de discrimination désireuses d'agir en justice pour faire valoir leurs droits. Une saisine automatique du Défenseur des droits sera alors engagée pour générer de la jurisprudence sur ce sujet. Aujourd'hui, très peu de cas sont portés devant la justice, car la discrimination sexiste à l'embauche est très difficile à identifier. Le testing permettra ainsi de fournir des preuves pour agir en faveur de la mixité des métiers. Nous espérons que les entreprises mettront en œuvre des politiques de diversification des recrutements. Avec, à terme, davantage d'emplois ouverts aux femmes. »

**UN TESTING
POUR DAVANTAGE
DE MIXITÉ
DES MÉTIERS**

© DR

FRANÇOISE BRIÉ

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE
SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)**

« **E**n doublant de 50 à 100 le nombre de ses logements mis à la disposition des femmes victimes de violences, la Région nous permet de consolider le dispositif. Depuis 2011, ce sont près de 100 femmes et 100 enfants qui ont ainsi été relogés en Île-de-France. C'est souvent dans le logement familial que s'exercent les violences conjugales. Quand les femmes arrivent à en partir, elles se retrouvent à la rue, avec leurs enfants. Nous les hébergeons dans nos centres spécialisés, des lieux où elles peuvent se reconstruire, parler, faire reconnaître leur statut de victime. Parfois, la justice décide l'éviction du domicile de leur conjoint, mais il n'est pas toujours possible à ces femmes de rester. Pour des raisons de sécurité tout d'abord, car les décisions judiciaires d'éloignement ne sont pas toujours respectées par le compagnon violent. Mais c'est aussi le souhait des femmes de quitter un lieu où elles ont subi des sévices. Et puis, bien sûr, se pose le problème économique de ne pas pouvoir se reloger seules avec des enfants. Après avoir été suivies et hébergées, ces femmes aspirent à retrouver une autonomie et, pour elles, avoir un logement, c'est le début d'une nouvelle vie. »

**UN LOGEMENT,
C'EST LE
DÉBUT D'UNE
NOUVELLE VIE**



Retrouvez l'intégralité
des témoignages
sur www.iledefrance.fr

© Julien Pebrél / M.Y.O.P





MARIANNE NIOSI

DIRECTRICE DU PLANNING FAMILIAL (MFPF)

« **N**otre Fédération regroupe les huit associations départementales d'Île de France. Grâce au cofinancement de la Région Île-de-France, elles interviennent chaque année auprès de 28 000 personnes. Leurs actions portent sur l'éducation à la sexualité, l'accueil - en collectif et en individuel -, les formations professionnelles et les consultations médicales. Les thématiques abordées concernent la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, la sexualité ou encore les violences faites aux femmes, notamment conjugales. La Fédération gère également le numéro vert national "Sexualités, contraception, IVG" (0800 08 11 11), dont plus de la moitié des appels proviennent de l'Île-de-France. Concernant le site ipasscontraception.fr, nous partageons la préoccupation de la Région de permettre à plus de jeunes d'accéder à des professionnels formés pour répondre aux questions qu'ils et elles se posent sur la contraception et la sexualité. »



**LE MOUVEMENT
INTERVIENT
AUPRÈS DE 28 000
PERSONNES
CHAQUE ANNÉE**

© DR

INFOS PRATIQUES



CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes
2 rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél. : 01 84 74 13 80
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/>

Sur le site du Centre Hubertine Auclert, de nombreuses ressources dont une carte pour orienter les femmes victimes de violences en Île-de-France : <https://orientationviolences.hubertine.fr> et les données de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes : www.centre-hubertine-auclert.fr/observatoire-regional-des-violences-faites-aux-femmes



IPASS CONTRACEPTION

Contraception, dépistage des infections sexuellement transmissibles, grossesses désirées ou non, conseils en matière de sexualité : iPass Contraception vous permet de localiser et de prendre contact directement avec les structures spécialisées et ainsi répondre aux questions que vous vous posez.
<http://ipasscontraception.fr/>



FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES

<http://www.solidaritefemmes.org/>
Tél. Violences femmes info : 39 19



CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION DU SIDA ET POUR LA SANTÉ DES JEUNES (CRIPS)

<http://www.lecrips-idf.net>



PLANNING FAMILIAL, FÉDÉRATION RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

4, square Saint-Irénée
75011 Paris
mfpf.idf@gmail.com



FORCE FEMMES

14-16, boulevard de Douaumont
75017 Paris
Tél. : 01 80 48 90 20



FONDATION DES FEMMES

9 rue de Vaugirard
75006 Paris
<http://fondationdesfemmes.org/>



ASSOCIATION FEMMES POUR LE DIRE, FEMMES POUR AGIR (FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP)

Cette association lutte contre la double discrimination qu'entraîne le fait d'être femme et en situation de handicap. Elle assure une écoute téléphonique et organise des ateliers.
2, rue Aristide-Maillot
75015 Paris
Tél. : 01 45 66 63 97 -
Courriel : contact@fdfa.fr
<http://fdfa.fr/>

De nombreuses autres associations œuvrent avec la Région sur ces sujets : coordonnées en ligne sur les sites de la Région et du centre Hubertine Auclert.



LA RÉGION OBTIENT LE LABEL AFNOR SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

La commission de labellisation de l'AFNOR a attribué le label
« Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »

à la Région Île-de-France le 1^{er} octobre 2020,
pour son action en matière de ressources humaines.

Accordé pour une durée de 4 ans, le label
« Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » distingue
la volonté forte de la Région de promouvoir l'égalité entre les femmes
et les hommes à travers son plan d'actions touchant différents domaines
(recrutement, rémunération, promotion, formation, diffusion
d'une culture de l'égalité, articulation vie privée / vie professionnelle,
communication externe et ancrage territorial). Ce label engage
la collectivité puisque l'atteinte des objectifs déterminera
son renouvellement ultérieur par l'AFNOR.

Un audit intermédiaire en mars 2022 a confirmé
l'engagement de la Région dans ce domaine.



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

